

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 09
Nombre de votants : 35

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi trois septembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2019-111
**REVISION REGLEMENTAIRE
ANNUELLE DES LOYERS DES LTS
COMMUNAUX SIDR TRANCHE
COMMUNALE ET SATEC POUR
L'ANNEE 2019**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Mikaëla Latra, M. Jimmy Grondin, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 26 août 2019 et affichée le 27 août 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **10 SEPT 2019**

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe), M. Faustin Galaor (par M. Jean Bernard Gaillac), M. Ludovic Latra (par M. Brandon Incana), Mme Karine Mounien (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Bibi-Fatima Anli (M. Jean-Paul Babef), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec), M. Romuald Tanguy (Mme Danila Bègue), Mme Sabine Le Toullec (par Mme Firose Gador), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber (17h02).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Affaire n°2019-111

**REVISION REGLEMENTAIRE ANNUELLE DES LOYERS DES LTS
COMMUNAUX SIDR TRANCHE COMMUNALE ET SATEC POUR L'ANNEE 2019**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 17d de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifié sur la révision des loyers à usage d'habitation,

Vu l'indice de référence des loyers du 1^{er} trimestre 2019 - Valeur 129.38- publié au Journal Officiel du 12 avril 2019, soit une augmentation de 1,70% par rapport à l'indice de référence de l'année précédente,

Vu l'avis favorable des commissions « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance » et « Logement – Habitat – Politique de la ville » du 21 août 2019,

Vu le rapport présenté en séance le 3 septembre 2019 relatif à la révision réglementaire annuelle des loyers des LTS communaux SIDR pour la tranche communale et la SATEC pour l'année 2019,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la révision réglementaire annuelle des loyers des logements communaux SIDR et SATEC calculé selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE du 1^{er} trimestre conformément au tableau ci-joint,

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE


Olivier HOARAU